

## BULLETIN MUNICIPAL Janvier 2010



### Sommaire

État civil	Page 2
Le Mot du Maire Numéros utiles	Page 3
Informations utiles	Page 4
Accueil Loisirs	Pages 4-5
Le SIVOS du Revermont	Page 5
Communauté de Communes du Val de Sorne	Pages 6-7
La vie communale	Pages 8 à 11
Service national, Passeport biométrique, Internet	Page 12
Les associations	Pages 13 à 15
A vos agendas Informations pratiques	Page 16



*Le colombier à Vaux-sous-Bornay*

Du 30 novembre 2008 au 15 décembre 2009

## Naissances

- ▶ Mathis Jean DENEKNAN, le 28 février
- ▶ Chloé Noëlle Jacqueline KEROUAZ, le 11 mars
- ▶ Soan BOISTEAU, le 16 juin
- ▶ Lola Camille ROY, le 18 juin
- ▶ Camille Juliette DA COSTA, le 23 juillet
- ▶ Gabin LAVERSENNE, le 17 août
- ▶ Louis Michel Daniel GUILLEMENET, le 26 septembre
- ▶ Mathéo Jacky ANGNONIN-ROY, le 4 novembre

## Mariages

- ▶ MATRAY Jean-Noël et BOILLEY Anne Marie Madeleine le 9 mai
- ▶ THEVENOT Philippe Albert et BRUCHON Stéphanie Séverine Edith le 6 juin
- ▶ DUTY Fabrice Georges Lucien et ROCHET Adelline Hélène le 20 juin
- ▶ VANDEL Nicolas Paul Raymond et PATEY Isabelle Nathalie Annie le 22 août
- ▶ BOLLARD Patrick Robert Georges et FONTIMPE Aline Marie Odile le 28 août
- ▶ ROBELIN Pierre André Marcel et CRETIN Annabel le 29 août

## Décès

- ▶ LABET Jean Joseph Jules Louis, le 16 décembre 2008 à Lons-le-Saunier
- ▶ ANGNONIN Léa Irène, le 19 juin 2009 à Besançon
- ▶ NICOULIN Marie Jeanne Valentine veuve VURPILLAT, le 30 juin 2009 à Lons-le-Saunier
- ▶ NOSJEAN Daniel, le 9 septembre 2009 à Lons-le-Saunier
- ▶ FUMEY Nathalie Marie Marcelle épouse GAUTHIER, le 5 décembre 2009 à Lons-le-Saunier.

**INVITATION**

**Vendredi 8 janvier 2010**

Rendez-vous :  
salle du  
foyer rural

A partir de 19h

A l'occasion de la nouvelle année,  
Le Conseil Municipal  
a le plaisir d'inviter  
la population du village  
autour du verre de l'amitié.



# Macornay Numéros utiles

Docteur GrosPELLIER.....	03 84 43 96 56
Docteur Jouannic .....	03 84 43 29 09
Cabinet Infirmières .....	03 84 43 96 57 (Damelet Déborah et Tournier Marie Charlotte)
Docteur Hertzog (dentiste).....	03 84 43 96 65
Pharmacie .....	03 84 47 38 32
Taxi .....	06 08 61 80 31
Mairie .....	03 84 47 00 79
Communauté de communes du Val de Sorne .....	03 84 87 02 88
Ecole Primaire.....	03 84 24 14 43
Ecole Maternelle .....	03 84 47 30 53
Accueil de Loisirs Les Loustics .....	03 84 24 91 49
Foyer Rural.....	03 84 24 64 12
Curé de la paroisse : Père Maurice Vandel .....	03 84 85 23 69
Agence Postale Communale .....	03 84 86 03 79
Cabine tél. / Parking Poste .....	03 84 47 62 35
Pompiers et SMUR.....	18
Gendarmerie .....	17 ou .....03 84 35 86 00
SAMU.....	15
Centre antipoison (Lyon) .....	04 72 44 69 11
EDF Sécurité Dépannage .....	0 810 333 025
GDF Sécurité Dépannage.....	03 84 24 11 21
Service des eaux .....	03 84 47 29 16
Médecin de garde (*).....	3966
Préfecture du Jura .....	03 84 86 84 00
Prodessa.....	03 84 86 27 99

(\*)Médecin de garde : Le 3966 est le numéro de téléphone officiel unique et centralisé pour toute la Franche-Comté.

Quand peut-on appeler le 3966 ?

La nuit : du lundi au vendredi de 20h à 8h00

Le week-end : du samedi 12h00 au lundi 8h00

Les jours fériés : de 8h00 à 8h00 le lendemain.

Avec le numéro unique 3966, vous bénéficiez d'abord de conseils par téléphone.

En cas de besoin, le médecin de garde vous reçoit à son cabinet ou se déplace à votre domicile.



## Le Mot du Maire

La nouvelle année 2010 se profile et notre bulletin municipal vous est présenté. Il vous informe de l'activité de l'équipe municipale et vous présente les associations et services disponibles sur la commune.

Au nom du conseil municipal, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

L'année 2009 restera une année noire sur le plan économique, de nombreuses personnes ont été touchées par des pertes d'emploi ou des périodes de chômage partiel. Souhaitons une année 2010 porteuse d'espoir et de reprise économique.

De gros bouleversements sont envisagés à tous les niveaux sur le fonctionnement des collectivités territoriales. Quelles qu'en soient les motivations, ils devront apporter une amélioration et non une nouvelle charge financière pour les collectivités locales déjà bien sollicitées.

La municipalité a poursuivi ses travaux avec l'effacement de réseaux Place Jean Moulin et Rue du Couvent. Nous avons également décidé de mettre en valeur les principaux bâtiments publics de cette place par un éclairage de qualité qui soulignera leur architecture.

Deux études ont été réalisées dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une propriété en pôle intergénérationnel. Ce projet tout à fait réalisable est en attente de réponses des collectivités pour connaître les subventions mobilisables. Cette structure apporterait une nouvelle vitalité au centre du village et sans doute quelques emplois induits.

Après les accès réalisés par la commune, le lotissement de la nouvelle rue des Sources accueille ses nouveaux résidents qui apprécient notre village, ses commerces et services.

Bonne et heureuse année 2010.

**Le Maire**  
**Michel FISCHER**



## Collecte des ordures ménagères

Pour qu'en toute saison, la collecte de vos bacs à ordures ménagères se déroule normalement, le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier vous donne quelques conseils :

- Sortez vos bacs de façon à ce qu'ils soient visibles et facilement accessibles. Le ramassage du bac **gris** a lieu tous les **lundis à partir de 5 heures**, celui du **bac bleu, un lundi sur deux**.
- Rangez vos bacs dès la collecte terminée car, en cas de vol ou de dégradation, ils vous seront facturés : 24 € pour un 120 litres, 34,25 € pour un 240 litres.
- Refermez correctement le couvercle de votre bac bleu afin que son contenu reste recyclable.
- Attachez correctement vos chiens.
- Si vous arrivez ou quittez la commune, si vous désirez changer de bac ou le faire réparer, contacter le secrétariat de mairie.
- En cas de fortes chutes de neige, laissez vos bacs sortis. Le SICTOM met en place des tournées de rattrapage dès que les conditions de circulation le permettent.
- Si vous souhaitez un composteur, adressez-vous au SICTOM (n°03 84 86 16 16)
- Si vous avez de gros cartons, n'essayez pas de les entasser dans votre bac bleu. Rendez-vous plutôt dans une déchetterie. La plus, proche, celle de Messia/Sorne, est ouverte du Lundi au Samedi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 (18h30 en été).

### Changements de date :

Tournées :

du **lundi 5 avril 2010** (Pâques)

du **lundi 1<sup>er</sup> novembre 2010** (Toussaint)

Les modifications de dates concernant ces deux tournées vous seront communiquées en temps voulu, selon procédures habituelles par affichage et par voie de presse.

### Contact / Informations :

Mairie au 03 84 47 00 79

et sur le site internet de Macornay

<http://www.macornay.fr/municipalite/sictom.php>



Syndicat Intercommunal Optionnel Pour l'Agglomération Lédonienne, SICOPAL est une intercommunalité à vocation sociale. C'est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal).

SICOPAL permet notamment :

- **La livraison des repas au domicile** des personnes âgées ou qui en éprouvent momentanément la nécessité (mère de famille hospitalisée, personne accidentée...). Possibilité de livraison tous les jours, quelques jours durant une courte période, pendant la saison hivernale. La livraison peut être interrompue ou reprise à tout moment. Coût depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 : 6,20 € le repas.
- **Le service Téléalarme** : relié au SAMU de Lons-le-Saunier. En cas d'accident, de chute, de malaise ou d'agression, un bip déclenche automatiquement les secours. Aucun frais d'investissement, d'installation ou de maintenance. Coût : 20 euros par mois.
- **Le portage du linge** à la blanchisserie du C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail) : ramassage du linge sale et retour du linge propre, draps, couvertures, rideaux, vêtements, petit linge...).
- **Le portage de livres à domicile** pour les personnes âgées qui le souhaitent (en collaboration avec la B.D.P).

### Contact / Informations :

SICOPAL

6 Rue du Puit salé – 39000 Lons-le-Saunier

Tél. 03 84 24 83 99

Et sur le site internet de la commune de

Macornay à l'adresse suivante :

<http://www.macornay.fr/municipalite/sicopal.php>

## ACCUEIL DE LOISIRS "Les Loustics"

Si vous souhaitez que vos enfants bénéficient du service d'accueil "Les Loustics", vous devez impérativement remplir un bulletin d'inscription à retirer auprès de l'Equipe d'encadrement ou à télécharger sur le site internet de la commune de Macornay à l'adresse suivante : <http://www.macornay.fr/municipalite/sivos.php>

Horaires d'ouverture en période scolaire :

- Matin : de 7h30 à 8h30
- Midi : de 11h30 à 12h30 (sans repas) ou de 11h30 à 13h20 (avec repas)
- Soir : de 16h30 à 18h30 (goûter fourni par le Centre)

"Les Loustics", c'est aussi un fonctionnement en extrascolaire les mercredis et vacances (selon calendrier) et aux horaires suivants :

- accueil le matin de 7h30 à 9h,
- départ le soir de 17h à 18h30.



De gauche à droite : Eliane Dion, Emilie Barbaud, Dolorès Sacco, Laurence Benoît, Chantal Fenneteau, Laureen Grivolat, Pascale Roussey, Marie Taffet, Nathalie Perrod, Maryline Renaud.

Pour les enfants qui ne prennent pas le repas sur place ou qui ne viennent qu'à la 1/2 journée :

- Départ entre 11h30 et 12h30,
- Accueil de 13h30 à 14h.

# SIVOS du Revermont



Le groupe scolaire

Le syndicat intercommunal à vocation scolaire regroupe les communes de Bornay, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantois. Chaque commune adhérente au SIVOS est représentée par trois délégués titulaires et un suppléant. Les délégués de la commune de Macornay sont : Alain Maubey (Président), Véronique Paillard, Chantal Reybard, Jocelyne Fauvey (suppléante).

Le siège du SIVOS est fixé à la Mairie de Macornay.

Le secrétariat assuré par Mme Séverine CAMUSET :  
les mardis 8h45 -12h45  
et jeudis 10h30 à 14h30  
Tél : 03 84 47 00 79 (Mairie)  
courriel : sivos.revermont@aricia.fr

**Les effectifs :** 166 enfants (dont 56 maternelles) répartis sur 7 classes à la rentrée scolaire 2009.  
Mme Perrin assure la direction.

# Ecole Numérique Rurale

Dans le cadre de la relance de la consommation, les pouvoirs publics ont décidé d'accélérer l'informatisation des écoles rurales (moins de 2000 habitants).

Le terme "Ecole numérique" recouvre les solutions matérielles et logicielles, les services et ressources numériques, l'organisation de leur mise en œuvre et la formation des utilisateurs.

Pour le Jura, 55 écoles sélectionnées sur dossier vont bénéficier de ce plan de développement et percevoir une subvention égale à 80 % de l'investissement avec un plafond de 9000 euros.

La candidature du groupement scolaire de Macornay ayant été retenue, c'est début 2010 qu'interviendront formation des enseignants, livraison et installation du matériel.

L'option matérielle retenue par le SIVOS et la Direction de l'école est la suivante : une classe mobile (caisson transportable) comprenant 9 ordinateurs portables (8 pour les élèves et 1 pour l'enseignant) associée à un Tableau Blanc Interactif (TBI) et son ordinateur dédié.

L'intérêt de ce choix réside dans le fait que chaque classe pourra bénéficier de ces nouvelles technologies sans déplacement d'élèves.

A noter que cet investissement ne se substitue pas au matériel actuel, mais vient en complément de celui-ci.

# Stationnement et sécurité aux abords de l'école

La sécurité aux abords des écoles est un problème sérieux qui prend toute sa réalité lors des allers et venues de véhicules ou piétons, générés par l'accueil ou la sortie des classes. C'est un point récurrent à l'ordre du jour de bien des conseils d'école. Macornay ne fait pas exception et les élus y sont sensibles. Des informations et rappels aux usages du code de la route, à la sécurité et à la prudence sont régulièrement faits notamment par voie d'affichage ou sur le bulletin municipal.

Le Comité du SIVOS a dernièrement demandé aux maires des communes concernées ou à leurs représentants, de rappeler dans les supports de communication propres à leurs communes les différentes règles de stationnement, à savoir :

- Le stationnement est autorisé sur les emplacements réservés à cet effet aux abords de l'école, sur le parking du foyer ou celui du cimetière ;
- Le stationnement est **interdit** sur les **emplacements réservés aux bus, devant le portail de l'école, sur les trottoirs, sur les passages piétons...**

Rappel de la loi, rappel des règles de sécurité, appel au bon sens et au civisme... Chacun de nous doit se sentir concerné.

Par ailleurs et afin de renforcer la sécurité aux abords du Groupe scolaire, le Conseil Municipal a délibéré afin de limiter la vitesse des véhicules à 30km/h Rue du Revermont entre le "Foyer Rural" et le rond point.

# > Le SIVOS du Revermont

## Calendrier d'ouvertures vacances 2010

De 7 h 30 à 18 h 30

**Vacances d'hiver :**  
du 8 février au 12 février 2010

**Vacances de Pâques:**  
du 06 au 09 avril 2010

**Vacances d'été :**  
du 2 juillet au 23 juillet 2010  
et du 23 août au 1<sup>er</sup> septembre 2010

Contact :  
Emilie Barbaud – Laureen Grivolat  
au 03 84 24 91 49

## Accueil périscolaire / Nouveau tarif applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009

	A la journée	A la semaine
Matin	1,40 €	4,40 €
Midi	1,00 €	3,50 €
Midi+repas	4,00 €	16,00 €
Soir	1,60 €	5,00 €
Matin+soir	2,40 €	7,20 €

**Nouveau :** Un livret d'accueil "Les Loustics" est à la disposition des familles auprès de l'équipe de l'accueil de loisirs.

## Tarifs horaires mercredis et vacances scolaires

Nb d'enfants dans la famille	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'effort	0,030 %	0,025 %	0,020 %
Plancher	0,17€	0,14€	0,11€
Plafond	1,33€	1,11€	0,89€

1/2 journée = 5 heures et journée = 10h.  
Tarif journée = (revenus mensuels x taux d'effort) x 10  
Tarif 1/2 journée = (revenus mensuels x taux d'effort) x 5  
**Le repas est facturé 3,90 €.**  
Une majoration de 15 % est appliquée aux résidents des communes non adhérentes au SIVOS.



# du Val de Sorne

## Mme la Préfète en Val de Sorne

Le 6 mars, la Communauté de Communes du Val de Sorne recevait la visite de Mme LE MOUËL, Préfète du Jura, qui a pu découvrir un territoire rural avec une activité économique variée.

Le programme de la journée, soigneusement orchestré, consistait notamment en la découverte d'entreprises représentatives du territoire.

Après la visite des locaux communautaires à Macornay et une rapide présentation des travaux et projets, c'est à Monsieur Dubrulle, PDG des Ets Roch à Macornay qu'est revenu le plaisir de présenter l'entreprise de construction de maisons à ossature bois, entièrement réalisées en atelier.

A midi, c'est au Golf du Val de Sorne que les Maires des 9 communes ont pu échanger avec la représentante de l'Etat. La tournée sur le territoire communautaire reprenait rapidement en début d'après-midi avec la visite à Bornay de l'exploitation agricole des frères Boudet qui dénombre un cheptel de 90 vaches laitières. Les élus du Val de Sorne ont ensuite invité leur hôte à rencontrer un viticulteur. C'est ainsi que Mme LE MOUËL a pu déguster avec modération, des produits AOC Côtes du Jura issus du Domaine Pignier à Montaigu, domaine fondé au 13<sup>ème</sup> siècle par les moines chartreux. Le vignoble actuel de 15 ha s'étend sur les pentes de Montaigu. La culture est réalisée en bio-dynamie et les vendanges sont certifiées par le label Demeter depuis 2006.

Mme la Préfète est repartie très enthousiaste du dynamisme, des richesses et du savoir-faire qu'elle a pu découvrir en Val de Sorne.



M. Dubrulle présente l'entreprise à ses visiteurs



## Roch Macornay

c'est : 50 ans d'expérience, 35 personnes avec bureau d'Etudes intégré, 25 maisons en moyenne construites chaque année.

La spécificité c'est la construction de maisons en bois, clés en main et l'entreprise propose l'ensemble des corps de métiers dans sa prestation, ce qui lui permet d'accompagner ses clients tout au long du projet.

La particularité des maisons Roch réside dans la préfabrication importante en atelier, ce qui réduit le temps de montage sur site (1 dizaine de semaines, voire jusqu'à 1 semaine seulement, selon le type de construction).

### Pour en savoir plus :

Roch constructeur bois

195 Route de la fontaine aux daims

39570 Macornay.

Tél. 03 84 24 31 51 ou [www.roch.fr](http://www.roch.fr)

Cette journée avec la représentante de l'Etat a été également l'occasion de présenter les principales réalisations intercommunales.

Le projet de réforme des collectivités territoriales risque pourtant à terme d'impacter fortement notre communauté de communes. Le regroupement ou les fusions de communautés de communes seraient fortement encouragés, voire imposés. Ne risque-t-on pas avec l'apparition de grosses structures de s'éloigner des besoins essentiels de nos territoires et ne privilégier que les gros dossiers qui devraient rester à la charge de l'Etat (Liaison LGV, contournement...) ? Les communes rurales risquent de faire les frais de ce nouveau dispositif. Aucun argument technique ou financier ne nous a pour le moment convaincus de la nécessité d'un regroupement et nous poursuivrons nos travaux en 2010.

## Le budget de la Communauté de Communes du Val de Sorne

### Fonctionnement :

309 048 € dont  
 89 948 € versés en  
 investissement  
 (28 %)

### Investissement :

548 274 €

### Les principales dépenses au budget 2009

> Voirie : 212 760 €  
 (dont solde année 2008)

- > Réfection église Vernantois,
- > Achat d'une faucheuse d'accotement,
- > Acquisition de bancs pour aménagement d'espaces verts sur toutes les communes.

### Travaux sur la commune de Macornay

- > Voirie : Rue des Micholettes, impasse rue de Bellecombe,
- > Réfection du clocher de l'église.

### Travaux en régie sur la commune de Macornay avec agents intercommunaux et agent communal :

- > Aménagement des abords de la Fontaine à Vaux-sous-Bornay,
- > Entretien de voirie et maçonnerie diverse,
- > Entretien du stade,
- > Fauchage des abords de chemins.



Réfection de la rue des Micholettes

**Déneigement** : une convention est passée entre les communes intéressées et la Communauté de Communes pour assurer le déneigement des voies communales. Les agents intercommunaux assurent le déneigement de Bornay, Geruge, Moiron, Macornay et Vernantois.

**La Communauté de Communes du Val de Sorne regroupe les communes de** : Arthenas, Bornay, Courbette, Geruge, Gevingey, Macornay, Moiron, Montaigu et Vernantois.

Quatre élus représentent Macornay : Michel Fischer, Louis Lux, Véronique Paillard et Hubert Pommier.

**Président de la Communauté de Communes :**

Michel Fischer (Maire de Macornay).

3 vice-présidents :

- › Claude Bouquerod (maire de Bornay)
- › Christophe Nouze (Maire de Gevingey)
- › Sébastien Visignat (Adjoint à Vernantois).

**Contact :**

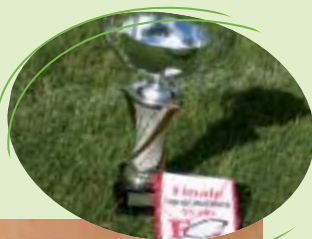
**Communauté de Communes du Val de Sorne**  
101 Rue du Mont Treillien  
39570 Macornay  
Tél. : 03 84 87 02 88  
Fax : 03 84 24 07 35  
cc.valdesorne@orange.fr

**Horaires du Secrétariat :**

Mme Sandrine Lévêque  
le lundi et le mardi : 8h45-13h15

Les agents techniques : Stéphane Gros, Jean Tartavez, Didier Thomas.

## Football : Réception en Mairie



Le 21 juin dernier, l'équipe des jeunes -18 ans du FC Macornay Val de Sorne ramenait la Coupe du Conseil Général qu'elle venait de remporter à Sirod, 5 à 4 après les tirs au but (score 2-2 à la fin du match), face à l'équipe de Mouchard favorite.

**En goûtant à la victoire, ils ont mis les couleurs du Club, mais aussi de la Commune de Macornay et du Val de Sorne à l'honneur...**

Les élus ont voulu marquer l'évènement et c'est ainsi que samedi 19 septembre 2009, la municipalité de Macornay honorait officiellement les jeunes sportifs lors d'une petite réception en Mairie où l'on notait la présence de M. Perny, conseiller général du Canton et de MM. les maires de la Communauté de Communes du Val de Sorne.

Le maire de Macornay, au cours d'une courte allocution, félicitait à nouveau les joueurs et l'équipe d'encadrement. Il rappelait qu'une telle réussite ne peut certes aboutir sans la volonté et la passion, mais soulignait également les moyens mis en œuvre avec notamment la construction et l'entretien d'un équipement sportif digne de ce nom par la Communauté de Communes du Val de Sorne et la municipalité de Macornay.

## Transports scolaires et non scolaires NOUVELLE organisation

Le Conseil Général organise les transports interurbains publics de voyageurs (scolaires ou non scolaires), à l'extérieur des Périmètres de Transports Urbains.

Dans le cadre des transports **scolaires**, ce sont environ 90 élèves qui sont subventionnés et transportés pour notre village de Macornay.

**Du lundi au samedi** (sauf jours fériés), "Transarc-Credoz" assure pour le compte du Conseil Général du Jura, sur la ligne 802 Saint-Julien / Lons-le-Saunier :

- › le transport des scolaires mais également,
- › le transport des autres usagers.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, avec le lancement de la campagne publicitaire "Tout le Jura pour 2 euros", **Lignes régulières et lignes scolaires** sont confondues et, concrètement pour les usagers de Macornay (scolaires ou non), c'est :

- › Sur la Ligne 802 (Saint-Julien / Lons) 3 Points de montée (Place Jean Moulin – Ecole – Revermont abribus),
- › Des horaires affichés sur les bornes aux points d'arrêts, ou encore en consultant le site internet du Conseil Général à l'adresse : <http://www.cg39.fr/> (Rubrique "Les aides" Page "Les transports".),
- › Des titres de transport obligatoires.

- **Pour les scolaires** : les cartes de transport sont délivrées par le Conseil Général.

- **Pour les autres usagers** : ticket à l'unité (2 €) ou carte pour 10 trajets (15 €) ou Abonnement mensuel (40 €). Vous pouvez acheter ces titres de transports directement auprès du Transporteur lorsque vous montez dans le car à Macornay.

En période de vacances scolaires, vous pouvez contacter le service de Transport à la demande en composant le N° VERT 0 800 973 900 (numéro gratuit depuis un poste fixe) vers une boîte vocale "Info. le Réseau, centrale de mobilité du département du Jura à votre écoute du lundi au samedi de 7h00 jusqu'à 19h00. "

**Contact Information :**

**Conseil Général du Jura – Direction des transports**  
Tél. : 03 84 87 33 00 ou <http://www.cg39.fr/>  
**Ou Transporteur :**  
**TRANSARC - En Bercaille - 39000 Lons-le-Saunier**  
Tél. 03 84 86 07 74

## Travaux Place Jean Moulin et Rue du Couvent



Les travaux pour l'effacement des réseaux sont maintenant terminés Rue du Couvent et Place Jean Moulin. Autour de l'église, des socles ont été installés aux endroits déterminés par une commission municipale avec la collaboration de techniciens du SIEDEC, pour la mise en place de projecteurs. Des lampes sont fixées en façade de maisons. Les réfections de chaussées s'achèvent avec la pose d'enrobés et bi-couches. Les branchements se poursuivent, et fils et poteaux ne seront bientôt qu'un vilain souvenir...

### Quelques chiffres :

Montant des travaux d'effacement de réseaux électriques (tranchées, câblage, enlèvement poteaux...) à la charge de la commune : 57 900 € environ.

Eclairage et mise en valeur des bâtiments (Mairie – Lavoir – Eglise – Monuments aux morts) : 22 000 € moins subvention ADCJ (5 000 €). Ces aménagements seront pris en compte sur le budget 2010.



## Réfection du clocher



Le coq quant à lui, vient de regagner le clocher.

Le 9 décembre dernier : après une ascension en nacelle, le Coq vient tout juste de rejoindre son perchoir au sommet de l'église.

A noter que le Père Maurice Vandel a procédé à la bénédiction de l'animal juste avant sa remise en place. Au cours de son allocution, il rappelait que le coq est certes un instrument qui indique le sens du vent, mais aussi, que ce symbole républicain, représente, pour les chrétiens, le Christ "Soleil Levant". Le coq gaulois sur l'église annonce l'arrivée du soleil, la venue du Christ.

Le Coq avait été descendu du clocher en avril 2009, afin de permettre des travaux de réfection du clocher financés par la Communauté de Communes du Val de Somme : remplacement du poinçon (poutre en chêne) et du pied douche. Le coq qui avait subi l'usure du temps avait pris la couleur verte de l'oxyde de cuivre. Il a ainsi pu bénéficier d'un bon toilettage qui lui a rendu son beau brillant cuivré.



## Horloge municipale

L'aviez-vous remarqué ? Le cadran de l'horloge du bâtiment de la Mairie est remplacé.

Depuis sa mise en place en 1910, l'émail était quelque peu abîmé et les plaques commençaient à tomber, les points de fixation donnant quelques signes de faiblesse. L'horloge de la "Maison commune" (c'est ainsi que les anciens l'appelaient) peut de nouveau donner l'heure... avec élégance...

A noter que la mise en place du nouveau cadran a été effectuée le 09/09/09 dès 9h09 !





## Agence Postale Communale : du nouveau



À votre disposition à l'Agence Postale Communale de Macornay : " Le Prêt à Poster Local". Il s'agit d'une enveloppe pré-affranchie caractérisée par son illustration au recto d'un visuel aux couleurs locales...

Nous y découvrons une composition de trois points d'eau de la commune de Macornay (la source du Savignard à Vaux-sous-Bornay, la Fontaine surmontée de sa Marianne Place Jean Moulin, et la source de la Fontaine aux Daims), l'ensemble formant un paysage insolite au pied de Mancy. Cette enveloppe est vendue par lot de 10 ou de 100.

Renseignements : Agence Postale Communale de Macornay du lundi au samedi – de 10h00 à 12h30 (Tél.03 84 86 03 79).

## Fleurissement

Cette année encore les membres de la commission fleurissement se sont affairés à l'embellissement de notre village lors de la mise en place de plantations vives et colorées, d'espèces diverses et variées. Merci encore à tous les bénévoles qui contribuent à ce chantier par l'arrosage des plants. Avec un tel entraînement, gageons qu'en 2010, les massifs de fleurs seront resplendissants. Bravo à tous !



## Le repas des anciens



Comme chaque année, le 6 décembre dernier a été l'occasion pour la municipalité et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de convier les aînés âgés de 70 ans et plus et leur conjoint(e) ainsi que le personnel communal au Repas de fin d'année des anciens. Une occasion de se rencontrer que chacun sait apprécier et au cours de laquelle les uns et les autres ont pu avoir une pensée pour ceux qui n'avaient pu se déplacer. Cette année, le repas a été confectionné par le restaurant "L'Ailleurs" à Macornay.



## 2010 : année mondiale de la biodiversité

Le maintien de la diversité des organismes vivants est essentiel au développement durable.

2010 a ainsi été déclarée année mondiale de la biodiversité par l'ONU, et en France, c'est le 5 novembre dernier que le Secrétariat d'Etat à l'Ecologie a lancé le Comité de Pilotage "2010 : année de la biodiversité". Son rôle : renforcer la mobilisation pour la protection de la diversité du vivant.

Outre l'amélioration de la connaissance des organismes vivants, le renforcement de la recherche et la mise en valeur des implications économiques, l'objectif est également la sensibilisation du grand public afin que chaque citoyen se sente acteur et ambassadeur de la biodiversité.

Soulignons l'existence –sur le territoire de la commune de Macornay- de deux espaces naturels sensibles dont la préservation a nécessité la mise en œuvre de protection réglementaire adaptée. La présence d'espèces vivantes rares ou menacées sur ces deux sites a motivé leur classement en réserves naturelles.

**Le Plateau de Mancy** : réserve naturelle régionale de 46ha (14ha/Lons et 32ha/Macornay) dont l'orientation privilégiée offre une diversité de microclimats exceptionnelle pour la région et favorise ainsi la présence de nombreuses espèces animales et végétales. La grande qualité du patrimoine recensé a motivé sa désignation au réseau européen des sites "Natura 2000".

**La Grotte de Gravelle** : réserve naturelle nationale qui accueille quant à elle, tout au long des saisons une dizaine d'espèces de chiroptères. La chauve-souris, ce mammifère volant, occupe une place très importante dans la biodiversité. Grand consommateur de mouches, moustiques ou araignées, c'est un véritable insecticide naturel.

**Tous les ans, lors du dernier week-end d'août, le gestionnaire du site (CPEPESC Franche-Comté) participe à l'évènement européen "Nuit européenne de la Chauve-souris" ([www.nuitdelachauvesouris.com](http://www.nuitdelachauvesouris.com)) en organisant des soirées de découverte du site, afin d'observer les chauves-souris lors de l'envol de la colonie.**

**Pour 2010 et la 15ème édition de la manifestation, la date est programmée : 28-29 août.**

**Pour en savoir plus :**

<http://www.cpepesc.org/-Les-chauves-souris-.html>

Contact : CPEPESC au 03 81 88 66 71 ou

[contact@cpepesc.org](mailto:contact@cpepesc.org)

## Cimetière communal : réhabilitation

Engagée le 25 octobre 2005, la phase administrative de réhabilitation de la "partie ancienne" du cimetière communal est parvenue à son terme le 13 octobre 2009. Tout en préservant les aspects général et fonctionnel du site, en respectant la législation funéraire qui garantit une parfaite impartialité et une nécessaire information, 63 sépultures réputées en état d'abandon ont fait l'objet d'une reprise par la commune. Au cours de cette longue procédure, quelques familles se sont manifestées pour remettre en bon état et ainsi conserver leurs sépultures.

Une commission municipale s'est rendue sur place pour définir ce qui pouvait avoir un caractère patrimonial intéressant à préserver et à restaurer. Il s'agit notamment d'une pierre tombale très ancienne située immédiatement à gauche de l'entrée principale, d'un monument témoin d'une époque aujourd'hui révolue, de diverses croix en fonte, barrières en fer forgé, de deux croix en marbre blanc... Bref des éléments dont il serait dommage de se débarrasser de manière hâtive ; ils seront démontés et stockés en vue d'une remise en état ultérieure.

Les concessions libérées font désormais partie du domaine communal. Les personnes intéressées pour la reprise d'un emplacement sont invitées à le signaler au secrétariat de mairie, sachant que pour améliorer la fonctionnalité du site, certains ne pourront pas être à nouveau concédés.

Compte tenu de l'évolution des mentalités en matière funéraire, la municipalité aura à réfléchir sur une éventuelle extension du columbarium et sur l'opportunité de la création d'un jardin du souvenir.

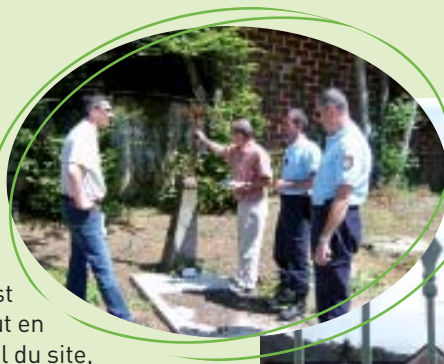
### Rappel / Prix des concessions :

- ▶ trentenaire : 153 euros
  - ▶ cinquantenaire : 229 euros
- Idem pour le columbarium.

## Recensement de la population

Opérations statistiques de dénombrement de populations : en France, les recensements sont organisés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Depuis janvier 2004, **le recensement de la population** résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Macornay rentre dans la catégorie des communes de moins de 10 000 habitants qui sont recensées tous les 5 ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année.



Pour en savoir plus : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)  
 Contact et information : Mairie de Macornay  
 Tél. : 03 84 47 00 79  
 ou [mairie@macornay.fr](mailto:mairie@macornay.fr)

La prochaine enquête de comptage pour le recensement de la population de Macornay aura lieu en 2011 (coïncide avec l'année de référence pour la période 2009-2014). Les populations légales entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Selon les enquêtes de recensement de 2004 à 2008 (pour Macornay 2006), les populations légales en vigueur à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2009** pour la **Commune de MACORNAY** sont :

Population municipale : **1002**  
 Population comptée à part : **56**  
 Population totale : **1058**



## Le Colombier propriété de la commune...



Les premières démarches d'acquisition, lancées en 1997 par la Municipalité alors en place, ont donc abouti après quelques 12 années de recherches généalogiques et procédures administratives conduisant l'ensemble des 16 héritiers à céder leur part à la commune. Le colombier érigé au XVI<sup>ème</sup> siècle dans le hameau de Vaux-sous-Bornay est finalement devenu propriété de la commune de Macornay au cours de l'été 2009. Ce patrimoine, aujourd'hui en mauvais état, nécessite une réhabilitation.

Un peu d'histoire : **"Permission d'ériger un colombier à Vaux-sous-Bornay fut accordée à Philibert Servel de Lons-le-Saunier en 1586"**.

D'une manière générale, les colombiers ou pigeonniers étaient des édifices destinés à loger et à élever des pigeons et le droit de colombier variait selon les régions et la taille de la propriété. Mais posséder un colombier pouvait être un privilège réservé à la noblesse. Les seigneurs détenaient un certain nombre de marques de leur rang comme par exemple : le monopole de la chasse, des prééminences à l'église (banc avec accoudoir, armoiries, tombe...) ou encore un colombier.

Produisant un excellent engrais appelé "colombine", les pigeons étaient cependant considérés comme une catastrophe par les cultivateurs à la période des semailles et étaient alors enfermés dans le colombier après obstruction des ouvertures. Les colombiers étaient érigés à des emplacements choisis, à l'abri des vents dominants et loin des grands arbres susceptibles d'abriter des rapaces.

Leur construction était adaptée à la protection contre les prédateurs (belettes, fouines...) et la sécurité des pigeons était garantie par des portes d'accès hermétiques, des murs lisses munis de larmier (bandeau en saillie) ou radière décourageant les tentatives d'escalades des prédateurs. Afin d'empêcher leur ascension, il pouvait s'avérer nécessaire d'enduire la façade uniformément ou sur une bande horizontale.

L'intérieur, si ce n'est les boulins (nichoirs) installés dans les murs lors de la construction, était quant à lui quasiment vide ou pouvait accueillir une structure d'échelle tournante permettant l'entretien, et le ramassage des œufs et des pigeonneaux. Le nombre de boulins était l'indicateur de la capacité des pigeonniers.

## Commerces et services du nouveau !

### › Entreprise Julien RAT

Réparation motos, tondeuses à gazon...  
Route de la Fontaine aux Daims  
39570 Macornay  
Tél. : 03 84 47 64 33

### › Entreprise Julien FOURTIER

Fauchage d'accotements, débroussaillage, taille de haies au lamier, abattage-débardage tous travaux agricoles, forestiers, terrassement...  
34 Chemin du Bois – Vaux-sous-Bornay  
39570 Macornay  
Tél. : 06 87 17 51 42

### › Studio Santé "L'Art de l'Acupuncture"

Shiatsu : acupuncture sans aiguille  
124 Place Jean Moulin  
39570 Macornay  
Mme Colette Grandclément  
Tél. 03 84 25 01



### › Esprit nomade

Agence de création publicitaire  
Edition publicitaire et création de sites internet (plaquettes, affiches, identité visuelle...)

215 Route de la Fontaine aux Daims  
39570 Macornay  
M. Priouzeau  
Tél. : 03 84 44 90 54  
e-mail : info@agence-esprit-nomade.com  
www.agence-esprit-nomade.com



## La doyenne du village habite Vaux-sous-Bornay

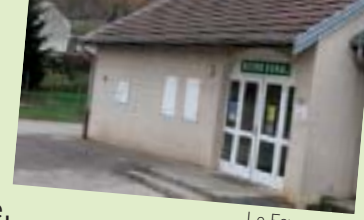
*L'an mil neuf cent dix, le vingt-sept du mois de février, à huit heures du matin, par devant nous Louis Bouvier, Maire officier de l'état civil de la commune de Macornay, (canton et arrondissement de Lons-le-Saunier, département du Jura) a comparu Henri Ernest Jeannin, âgé de trente-sept ans, cultivateur domicilié à Vaux-sous-Bornay, section de Macornay, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né le présent jour, à sept heures du matin, de lui déclarant – en sa maison sise audit Vaux et de Paris Lucie Marie, âgée de trente ans, cultivatrice audit lieu – son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Bernadette Sophie Marthe Marie...*

**C'est ainsi que fut inscrit dans le registre réservé à cet effet, voici bientôt 100 ans, l'acte civil de la naissance de la doyenne de notre village.**

Bernadette Jeannin épousa, à Macornay le 30 novembre 1931, Roger Paris, militaire. Ils vécurent des jours heureux à Colmar, en Alsace, pendant une dizaine d'années. La guerre ne les épargna hélas pas et c'est après la disparition de son époux qu'elle regagna le Jura. Et c'est entre Vaux-sous-Bornay auprès de sa famille et Lons-le-Saunier où elle travailla à la Préfecture qu'elle continua son chemin. Mme Paris vit actuellement auprès de ses nièces, dans sa maison natale qu'elle n'a jamais vraiment quittée.



## Location de la salle municipale "Foyer Rural"



Le Foyer rural

Les réservations sont effectuées auprès du secrétariat de mairie (03 84 47 00 79), maximum 5 mois à l'avance.

La demande doit être précise : Nom/coordonnées – date – évènement (anniversaire, mariage, réunion, bal...).

Extrait du règlement d'utilisation du bâtiment :

### Peuvent louer le bâtiment :

➤ Les habitants de Macornay et leurs descendants ou ascendants,

- Les propriétaires d'une résidence secondaire,
- Les associations de Macornay,
- Les sociétés ayant leur siège social à Macornay.

### Tarifs de location (à partir du samedi) :

- Un jour : 120 €
- Un week-end : 200 €
- Tarif spécial associations : 60 €
- Caution : 200 €

Le règlement complet est à votre disposition à la mairie.

### Planning hebdomadaire d'utilisation des locaux de la salle municipale "Foyer Rural"

Période scolaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14 h à 15 h	Les mains agiles	Club du temps libre Le Savignard	Gymnastique enfants (à partir de 14h30)	Ecole primaire et maternelle	Animation bibliothèque (école)
15 h à 16 h					
16 h à 17 h			Chorale • Les p'tits loups		
17 h à 18 h					
18 h à 19 h					
19 h à 20 h	Gymnastique Volontaire	Chorale Mancy	Gymnastique Volontaire	Soirée jeux de société	
20 h à 21 h					
21 h à 22 h					Réunion FRM

## Passeport biométrique

Mis en place pour remplacer le passeport électronique, ce nouveau système est destiné à renforcer la lutte contre la fraude et les usurpations d'identité et doit en outre simplifier les démarches administratives... Depuis le 10 mars 2009, le passeport biométrique remplace progressivement le passeport électronique. Le passeport est maintenant délivré directement et exclusivement dans les communes du département équipées d'une station d'enregistrement de données biométriques. Pour le Jura, 14 communes ont été retenues : Arbois, Arinthod, Bletterans, Champagnole, Chaussin, Clairvaux-les-Lacs, Dole, Lons-le-Saunier, Moirans-en-Montagne, Morez, Orchamps, Orgelet, Saint-Amour et Saint-Claude. La mairie de Macornay, n'est donc pas habilitée à recueillir les dossiers permettant de délivrer le passeport biométrique.

Pour constituer votre dossier et connaître les démarches précises, nous vous invitons à consulter la Préfecture du Jura au : 0 821 80 30 39 ou sur internet <http://www.jura.pref.gouv.fr/> (rubrique "vos démarches"), ou l'une des 14 communes habilitées.



La station d'enregistrement de données biométriques à Arinthod

## Service National

Citoyens français, filles et garçons, dès votre seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent, faites-vous recenser à la mairie de votre domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Attention, ce recensement vous permet notamment de vous inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au bac...

### Contact / Informations :

**Mairie de Macornay  
et/ou Centre du Service National  
de Montbéliard**  
Tél. : 03 81 71 73 06  
ou  
[cns-mtb-com@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:cns-mtb-com@dsn.sga.defense.gouv.fr)

## Vous êtes victimes ou constatez une escroquerie sur internet

Régulièrement l'actualité nous livre son lot d'escroqueries ou arnaques sur internet dans des domaines aussi divers que variés. Internet est un espace de liberté où chacun peut communiquer et s'épanouir. Les droits de tous doivent y être respectés, pour que la "toile" reste un espace d'échanges et de respect.

Ainsi, les pouvoirs publics mettent à votre disposition le portail officiel de signalement des contenus illicites de l'internet :

<https://www.internetsignalement.gouv.fr/>

Ce site met également à votre disposition des pages d'information, ainsi que des conseils de spécialistes pour mieux vous protéger et protéger vos proches dans leur utilisation de l'Internet.

La saison 2008-2009 s'est terminée par la belle victoire des -18 ans en Coupe du Conseil Général du Jura en battant à Sirod, Mouchard / Aiglepierre aux tirs au but. C'est la victoire de tout un club, des jeunes bien sûr formés majoritairement au club mais aussi des dirigeants qui les suivent et les entraînent.

En attendant d'autres succès, nous préparons dès à présent les festivités **pour marquer les 30 ans du club, fête qui aura lieu les 26 et 27 juin 2010** et à laquelle nous souhaitons vivement votre participation.

Côté sportif également nous enregistrons avec satisfaction l'arrivée d'une équipe féminine encadrée par des jeunes du club. Pour l'instant, elles s'entraînent mais prendront part à un championnat l'année prochaine.



L'équipe féminine

## FC MACORNAY VAL DE SORNE

**Président :** Hubert Pommier

**Vice-Président :** Patrice Chanel

**Secrétaire :** Patrice Martel

**Trésorier :** Bernard Henry

**Commission animation :** Nathalie Greusard

**Commission matériel équipement terrain :**

Jean-Philippe Calandras

**Manager Général :** Fabrice Duquesnoy

**Comité Directeur :** Simon Bourgeois, Aurélien Breniaux,

Guillaume Delay, Christelle Drapier, Thierry Dubourg,

Philippe Flochon, Dominique Grandjean, Corinne

Guette, Jean-Claude Henry, Patrice Marietta, Jacques

Martel, Gérard Petitjean, Philippe Rubin.

### Responsables équipes

**A :** Fabrice Duquesnoy / Bernard Henry

**B :** Fabrice Duty / Jean-Claude Henry

**C :** Jean-Philippe Calandras

**U19 :** Patrice Marietta / Daniel Saillard

**U17 :** Philippe Rubin

**U15 :** Philippe Rubin et Aurélien Prost

**U11 :** Dominique Grandjean

**U 9 :** Gilbert Monrolin

**Ecole de foot :** Fabrice Duquesnoy, Dominique

Grandjean, Gilbert Monrolin

**U15 :** l'équipe du club joue en entente avec le club de Sud Revermont.

**U17 :** le club n'a pas d'équipe, 5 jeunes licenciés du club jouent en entente avec le club du Plateau 39.



La victoire en Coupe du Jura des moins de 18 ans

## Manifestations 2010

Galettes des rois : samedi 9 Janvier 2010

Loto : samedi 13 Mars 2010

2<sup>èmes</sup> Randonnées du Val de Sorne : 30 Mai 2010

Assemblée Générale : Juin 2010

Challenge B. Benoit : Juin 2010

FETE des 30 ANS du Club : 26-27 Juin 2010

Souper Dansant : samedi 13 Novembre 2010

Une soirée Moules/Frites est également à l'étude pour le printemps.

Contacts / Informations sur le site

<http://macornayfc.sporama.fr>

Courriel : [macornayfc.foot@orange.fr](mailto:macornayfc.foot@orange.fr)



L'équipe U9



L'équipe A

## ACCA de Macornay "La Diane"



Composée de 18 membres dont 2 admis, l'ACCA dispose du territoire communal qui permet à ses sociétaires d'exercer leur passion. Le fonctionnement de l'association est assuré par les cotisations annuelles de ses membres et l'organisation de deux manifestations par an (concours de belote en décembre et méchoui en mai).

Le petit gibier (faisan, perdrix) malgré beaucoup d'attention tout au long de l'année (agrainage, cultures à gibier) subit une prédation importante. Il est donc réintroduit pour la période de chasse comme gibier de tir. Le lapin de garenne dans certains secteurs a des difficultés à s'implanter pour la même raison. Le lièvre, le chevreuil, le chamois, sont des animaux soumis au plan de chasse établi par la DDEA (pour la saison 2009/2010 : 2 lièvres, 7 chevreuils, 1 chamois nous ont été attribués). Le sanglier présent sur notre territoire est chassé en AICA avec nos voisins de Geruge.

Hors période de chasse, les chasseurs s'impliquent régulièrement pour l'entretien du territoire en luttant contre l'enfrichement de quelques parcelles et la fermeture de chemins et sentiers par giroyage mécanique et élagage manuel.

Composition du bureau : Louis Lux (Président) – Jean-Claude Couillerot (Vice-président) – Georges Portal (Secrétaire) – Fabrice Sacco (Trésorier).

Dates des manifestations pour l'année 2010 :

**Méchoui le 16 mai 2010 et Concours de Belote le 12 décembre 2010.**

**Contact : Louis Lux (Président) au 03 84 43 39 24**

### Les "Mains agiles"

se réunissent **tous les lundis de 14h à 18h à la salle du foyer rural** et s'activent à la réalisation de multiples travaux manuels : Boutis (cœurs, coussins et cadres...), Cartonnages (sous-mains, boîte à ouvrage, à thé...), Broderie, Patchwork, Crochet, Point de croix...

Toutes les personnes intéressées et toutes les nouvelles idées sont les bienvenues !

#### Bureau :

Présidente : Colette Labet,  
Trésorière : Antoinette Pelletier,  
Secrétaire : Nicole Girard.

## Le Club du temps libre "Le Savignard"

#### Nouveau Bureau :

Le Club du temps libre et des retraités de Macornay "Le Savignard" compte environ 90 adhérents. Réuni en Assemblée Générale le 17 novembre dernier, il a procédé à l'élection de son nouveau bureau :

Président : Robert Véry  
Vice-Présidente : Marcelle Benoît  
Secrétaire : Renée Calandras  
Secrétaire adjointe : Andrée Vincent  
Trésorière : Suzette Dorand  
Trésorière adjointe : Nicole Floquet

Pour cette nouvelle année, "Le Savignard" propose :

#### Ses activités traditionnelles :

- Jeux de sociétés (Belote, tarot, triamino, scrabble),
- Les manifestations annuelles (participation au téléthon, repas de Noël, concours de belote, choucroute avec bal musette, sorties d'un jour),
- Les projets (sorties pédestres à Macornay ou dans le Jura, excursions d'un ou plusieurs jours, voyages en France ou à l'étranger, initiation à la calligraphie, initiation aux techniques nouvelles informatiques...).

#### Des nouvelles activités lancées depuis la saison dernière :

- Des sorties pédestres (tous les mardis),
- Initiation à l'informatique,



**Rencontres  
tous les mardis  
de 14h à 18h  
Salle du Foyer rural**

- Excursions ou visites d'un ou plusieurs jours,
- Voyages (Venise ou Ravenne, Fort de Joux, Villars-les-Dombes...).

#### Dates à retenir :

3 janvier / Concours de belote  
7 mars / Choucroute dansante  
23 mars / Repas grenouilles  
Avril / Assemblée générale à Juraparc  
7 mai / Journée de l'amitié à Montmorot  
18 mai / Repas de clôture.

#### Contact / Informations :

**Tous les mardis de 14h à 18h Salle du Foyer rural.**



## L'association Foyer Rural

propose des activités régulières (voir ci-contre) destinées à préserver l'idée d'une communauté pour les habitants du village, communauté ouverte à tous ceux qui souhaitent partager de bons moments à Macornay.

Le Foyer rural propose également des animations ponctuelles planifiées tout au long de l'année et riches en diversité. Pour 2010, vous les retrouverez page 16 dans la rubrique "Agenda", mais également et d'une manière plus détaillée dans le bulletin du Foyer distribué 3 fois par an dans toutes les boîtes aux lettres du village ou envoyé aux adhérents qui habitent à l'extérieur. Internet, avec le site de la Commune de Macornay, vous rappelle également à tout moment l'essentiel de ce que vous devez savoir sur les activités régulières et animations ponctuelles du Foyer ([www.macornay.fr](http://www.macornay.fr)).

L'équipe du Foyer se réserve le droit d'annuler ou modifier ces animations si nécessaire : mais surtout, elle invite tous ceux qui le désirent à se joindre à elle au cours de l'année, pour enrichir ses idées, inventer de nouvelles animations, aider à l'organisation de ce programme 2010.

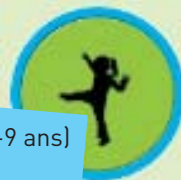
**Contact :**  
**Anne Boilley Présidente**  
[anneboilley@wanadoo.fr](mailto:anneboilley@wanadoo.fr)  
 téléphone : 03 84 24 52 47

## Les Activités régulières proposées par le Foyer Rural

Gymnastique Adultes  
 Lundi de 19h30 à 20h30  
 Mercredi de 19 h15 à 20h15  
 Mercredi de 20h30 à 21h30  
**Contacts : Christine Germain**  
 au 03 84 43 32 63  
 ou **Chrystel Stiller**  
 au 03 84 24 96 10



Récréa'Gym  
 (activité ludique et sportive destinée aux 6-9 ans)  
 le mercredi à 14h30 au Foyer  
**Contact : Chrystel Stiller**  
 au 03 84 24 96 10



Soirées Jeux de société  
 animées par une bénévole  
 tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois  
**Contact : Corinne Bertin**  
 au 03 84 43 38 50

Atelier Peinture  
 animé par un bénévole  
 le vendredi à partir de 20h00  
 Mairie – Salle du 1<sup>er</sup> étage  
**Contact : Patrice Martel**  
 au 03 84 47 47 18



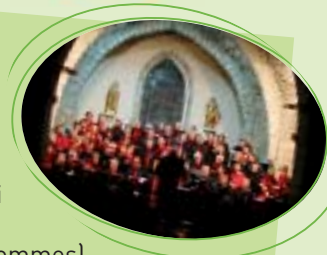
Bibliothèque  
 12 bénévoles  
 Horaires  
 Lundi 17h30 à 18h30  
 Mercredi 10h15 à 11h 30  
 et 14h00 à 16h00  
 Vendredi 16h30 à 18h30  
**Contact : 03 84 24 64 12**  
 aux heures d'ouverture



Tennis  
 Renseignements à la bibliothèque  
 ou auprès de Claude Morel  
 au 03 84 43 08 85.



Chorales  
 animées par 2 bénévoles  
 Les p'tits Loups (enfants du primaire) le vendredi de 17h00 à 18h00  
 Mancy (chorale mixte) le mardi de 20h30 à 22h00  
 Vénéralis (chœur de voix d'hommes) le jeudi à 20h30  
**Contact : Patrick et Roselyne Guyon 03 84 43 29 93.**



Depuis novembre 2008  
 Conversation anglaise  
 Lundi de 18h30 à 19h30  
 Jeudi de 10h30 à 11h30  
 Jeudi de 18h30 à 19h30 (débutants)  
**Contact : Catherine Meynier 03 84 43 12 47**



# > A vos agendas

## **3 janvier**

Concours de Belote / Club du Temps libre

## **8 janvier**

Vœux de la Municipalité

## **9 janvier**

Galette des rois / Football Club

## **15 janvier**

AG du Foyer Rural et Vœux 2010

## **23 janvier**

Soirée chansons / Foyer rural

## **6 mars**

Souper dansant / Les Galopins

## **7 mars**

Choucroute dansante / Club du temps libre

## **13 mars**

Loto / Football Club

## **20 mars**

Soirée paëlla / Laongo-Yanga

## **27 mars**

Puces aux vêtements / Les Galopins

## **10 avril**

Marché artisanal / Les Galopins

## **17 avril**

Soirée théâtre / Foyer Rural

## **24 avril**

Soirée chorales / Foyer rural

## **25 avril**

Journée du Souvenir / Municipalité

## **8 mai**

Cérémonie Victoire 1945 / Municipalité

## **9 mai**

Vide jardin / Foyer rural

## **16 mai**

Méchoui / ACCA "La Diane"

## **30 mai**

Randonnées du Val de Sorne / Football Club

## **13 juin**

Vide-grenier / Foyer rural

## **26-27 juin**

Fête du foot / Football Club

## **26 juillet**

Fête africaine / Laongo-Yanga

## **28-29 août**

15<sup>ème</sup> Nuit européenne de la chauve-souris

## **12 septembre**

Fête patronale / Foyer Rural

## **2 octobre**

Puces aux vêtements / Les Galopins

## **16 octobre**

Bourse aux livres / Foyer rural

## **23 et 24 octobre**

L'atelier Peinture expose / Foyer Rural

## **30 octobre**

Puces matériel puériculture / Les Galopins

## **11 novembre**

Cérémonie Armistice 1918 / Municipalité

## **13 novembre**

Souper dansant / Football Club

## **20 novembre**

Souper dansant / Les Galopins

## **27 novembre**

Soirée Contes / Foyer Rural

## **28 novembre**

Repas des Anciens / Municipalité

## **4 décembre**

Téléthon

## **5 décembre**

Marché de Noël / Les Galopins

## **12 décembre**

Concours de belote / ACCA "La Diane".

## **Mairie**

Catherine BOIMOND vous reçoit :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 18h.

Mercredi de 8h30 à 12h.

Vendredi de 8h30 à 12h

et de 14 h à 16h45.

Tél. 03 84 47 00 79

Fax : 03 84 43 98 72

Courriel : [mairie@macornay.fr](mailto:mairie@macornay.fr)

<http://www.macornay.fr>

## **Agence postale communale**

Pascale ROUSSEY vous accueille

du lundi au samedi

de 10h à 12h30

Tél. : 03 84 86 03 79

### **Levée du courrier**

En semaine : 15h30

Le samedi : 11h15

## **Communauté de Communes du Val de Sorne**

101 Rue du Mont Treillien

39570 Macornay

Tél. : 03 84 87 02 88

Fax : 03 84 24 07 35

Courriel : [cc.valdesorne@orange.fr](mailto:cc.valdesorne@orange.fr)

La liste des assistantes  
Maternelles peut être  
consultée en mairie.

Pour simplifier certaines démarches  
administratives (listes électorales,  
etc.), il est demandé aux nouveaux  
habitants de Macornay de se  
présenter en Mairie et aux  
propriétaires d'immeuble de faire  
connaître le suivi de leurs locataires.

Bulletin édité  
par la Commune de Macornay  
Directeur et responsable de publication :  
Véronique PAILLARD  
Dépôt légal n°270

Création Impression : Mourier

# > Informations pratiques